



## Déclaration CFDT au CSE C du 2 avril 2026

### **Demande d'évolution des dispositifs Groupe face à la hausse durable des coûts de transport.**

Dans un contexte de hausse durable et significative du prix des carburants, impactant directement le pouvoir d'achat des salariés, la CFDT souhaite attirer l'attention de la Direction Groupe sur les difficultés croissantes rencontrées par de nombreux collaborateurs dans leurs déplacements domicile-travail, en particulier sur les sites non ou partiellement desservis par les transports collectifs.

Le Groupe dispose aujourd'hui d'un cadre structuré, notamment au travers de l'accord relatif au télétravail du 14 mars 2022 et des dispositifs de mobilité durable, qui ont permis des avancées notables. Toutefois, les conditions économiques et sociales ont fortement évolué depuis la signature de ces accords.

Dans ce contexte, la CFDT demande l'ouverture d'échanges au niveau Groupe visant à étudier des mesures complémentaires, parmi lesquelles :

- l'élargissement des possibilités de recours au télétravail, tant en nombre de jours que dans les conditions d'accès pour certains métiers ou situations spécifiques, lorsque l'activité le permet,
- et/ou
- la mise en place ou la revalorisation d'un dispositif de compensation financière, permettant d'atténuer l'impact de la hausse des coûts de carburant pour les salariés contraints à l'usage de leur véhicule personnel.

Ces mesures s'inscriraient pleinement dans les engagements du Groupe en matière de qualité de vie et des conditions de travail, de responsabilité sociale, et de réduction de l'empreinte environnementale, en cohérence avec les accords existants.

La CFDT souhaite que ces sujets puissent être abordés rapidement dans un cadre de dialogue social structuré, afin d'apporter des réponses concrètes et équitables aux préoccupations exprimées par les salariés.

Marylise Léon appelle à des aides ciblées pour les travailleurs les plus dépendants de leur véhicule et demande à l'État et aux employeurs de partager l'effort face à la flambée des carburants.

Nous restons disponibles pour engager ces échanges.

## Réponse de la direction suite à notre Déclaration

### Pouvoir d'achat : aucune réponse concrète :

La direction reconnaît la hausse des coûts mais refuse d'agir.

### Pendant ce temps :

- Les salariés absorbent la hausse des carburants
- Le reste à vivre diminue



### La direction refuse de négocier = ligne rouge

Pas de nouvelles négociations

Pas de compensation liée aux transports

### Télétravail : statu quo imposé

La direction considère que l'accord actuel est suffisant. Elle refuse toute évolution du dispositif et maintient que le travail doit rester majoritairement sur site.

### La Réalité du terrain :

- Des salariés qui ont besoin de plus de flexibilité
- Des contraintes ignorées par la direction
- Un décalage croissant entre discours et réalité



### La Cfdt revendique l'ouverture de négociation sur :

- Des mesures sur les frais de transport
- Une évolution du télétravail